

WEB DESIGN RFP 1000189683

Q & A

Q1.	In mandatory criteria M2, bidders are asked to provide 2 references, but no more than 5. We do not see that this will be rated later on in the RFP, so we are wondering why one would provide 5 references, instead of the 2 requested, if there are no advantages to including more than the 2 requested.
A1.	PHAC will evaluate the two most recent references. However, the bidder can provide up to five references in case PHAC is unable to reach the first two.

DDP 1000189683 GRAPHIQUE ET WEB

Q & R

Q1.	Dans le critère obligatoire O2, on demande aux proposants de fournir 2 références, mais pas plus de 5. Nous ne voyons pas dans la DDP où cela sera évalué, alors nous nous demandons pourquoi un proposant choisirait de fournir 5 références, plutôt que les 2 références requises, s'il n'y a aucun avantage à inclure plus que le minimum exigé de 2 références.
R1.	L'ASPC évaluera les deux références les plus récentes. Cependant, le proposant peut fournir jusqu'à cinq références dans l'éventualité où l'ASPC serait dans l'impossibilité de joindre les deux premières.

.....